

GROB - TM / 315-29
LBA-LTA / 85.222

Consigne de Navigabilité :
85/192-IMP-A du 20.11.85.

OBJET : Inspection et remplacement du levier de commande
----- avant des aérofreins. (Plan 103B-4270)

CONCERNE : Planeurs : G 103 TWIN ASTIR II
----- N° de série : 3501 à 3715 inclus.
G 103A TWIN ASTIR II "ACRO"
N° de série : 3544-K-1 à 3709-K-45 incl.

DELAIS : Mesure 1 : Avant le prochain vol.
----- Mesure 2 : Au plus tard le :

RAISON : Des cas de rupture du levier de commande avant
----- des aérofreins ont été constatés suite à des efforts importants lors des visites prévol.
A titre préventif, il est ordonné le remplacement par un levier de commande renforcé.

INSTRUCTIONS :

Mesure 1 : Inspection du levier de commande,
----- recherche d'amorces de rupture et de pliage.

1.1. Avant le prochain vol, procéder à l'inspection du levier de commande à l'aide d'une loupe, recherche de criques ou d'amorces de rupture autour du palier et pliage, suivant les points 1 à 5 du bulletin de service.

1.2. Si on détecte des criques ou amorces de rupture au pliage le levier est à remplacer avant le prochain vol.

1.3. Si on ne relève aucune criques ou pliage, la mesure 1 n'est plus à renouveler avant l'application de la mesure 2. Remonter l'ensemble en procédant dans l'ordre inverse.

Mesure 2 : Remplacement du levier de commande
----- avant des aérofreins (plan 103B-4270) par un levier renforcé en tôle d'aluminium.

2.1. Le remplacement du levier de commande se fait suivant les directives du bulletin de service 315-29.

GROB - TM / 315-29
LBA-LTA / 85.222

Consigne de Navigabilité :
85/192-IMP-A du 20.11.85.

MATERIEL : Le matériel et le bulletin de service sont
----- disponibles chez le constructeur.

MASSES ET CENTRAGE : Sans influence.

REMARQUES : La mesure 1 peut être appliquée par une personne
----- expérimentée.
La mesure 2 doit être appliquée par une personne
qualifiée.
L'application de la présente consigne et bulletin
de service doit être mentionnée dans le
carnet de bord.

Mattsies, 1.10.85
Signé : RISCHER

Approbation LBA,
le 10.10.85.

Le bulletin de service BS-IM 315-29 décrit les travaux d'application de la Consigne de Navigabilité 85/192 IMP (A) du 20.11.1985.

MATERIEL : 1. Levier de commande AF (103B-4270)
----- 1. Ecrou LN 9348-M6
2. Ecrous LN 93-48-M8

OUTILLAGE : Tournevis (tailles diverses)
----- Clés plates (10 - 13 m/m)
Clés inbus (3 - 5 m/m)

TRAVAUX : (Entre parenthèse) les numéros d'identifications
----- des pièces suivant figure 1.

Remarques : Avant le démontage, bien répertorier les diverses pièces afin de faciliter le remontage.

Le remplacement du levier de commande AF peut se faire planeur assemblé ou non, pour l'essai de fonctionnement le planeur doit être assemblé.

1. Si le planeur est démonté, bloquer le fuselage sur un berceau.
2. Déposer le siège avant.
3. Démontez les boutons de poignée AF (1-2)
4. Démontez les boutons de poignée trimm (3-4)
5. Déposer le carénage gauche.
6. Débrancher la bielle de la poignée du trimm (5)
7. Débrancher la bielle AF du levier de commande AF par le boulon M 6x30 (8) et l'écrou M6 (8a)
8. Dévisser l'écrou M8 (6) de l'axe (7), déposer le levier (largeur 30 m/m), replacer le levier (largeur 40 m/m) et remonter dans l'ordre correct : tube-entretoise (9), levier AF (10), rondelle frein (11), levier trimm (12), rondelle (13), écrou autofreinant (6)
9. Le remontage de l'ensemble se fait dans l'ordre inverse, utiliser les écrous autofreinants neufs.
10. Avant la pose de la garniture gauche, effectuer un essai de fonction en vérifiant particulièrement la liberté de manoeuvre et de frottements sur la paroi, éviter de modifier les réglages.

Vérifier le bon fonctionnement du frein-roue.

Après la pose de la garniture gauche, vérifier la liberté de manoeuvre et de frottements dans la fente du cache-métallique. Le cas échéant, allonger la fente à l'aide d'une lime ronde.

Mattsies, 1.10.85 - Signé : RISCHER

GROB WERKE GMBH 1 CO. KG
 Unternehmensbereich
 Burkhardt Grob Flugzeugbau
 LBA-Nr. I-B 21

Anerkannter Herstellungsbetrieb LBA-Nr. I

CERTIFICAT DE RECEPTION

Bauteilprüfschein Nr. 118 / 85

Bauteil: INSPECTION CERTIFICATE
Bremsklappenbedienhebel vorne

Zeichnungs- oder Teile-Nr.: 103 B-4270 Los-Nr.: ---

Kennzeichnung: --- Anzahl: 2

Bauunterlagen: Musterunterlagen GROB G 103 TWIN II /
GROB G 103 A TWIN II ACRO

Empfänger: Fa. ASTAIR, Herr René Hauss

20, Rue de Tulipes, F- 67 500 Haguenau /
Frankreich

1. Hiermit wird bescheinigt, daß das vorbezeichnete Bauteil

*) - nach den Vorschriften des dritten Abschnittes
 - ~~nach den Vorschriften des dritten Abschnittes~~
 der Prüfordnung für Luftfahrzeug geprüft worden ist

Das Bauteil stimmt mit den Angaben der vorgenannten Bauunterlagen überein.
 It is hereby certified that the predesignated component has
 been inspected according to section three of the German
 2. Hinweise und Anmerkungen: Federal Aviation Authority (LBA).

Der o.g. Bremsklappenbedienhebel gehört zur

TM 315-29.

Mindelheim-Matties

(Ort)

Kiene

(Name des Zeichnungsberechtigten)

26.11.1985

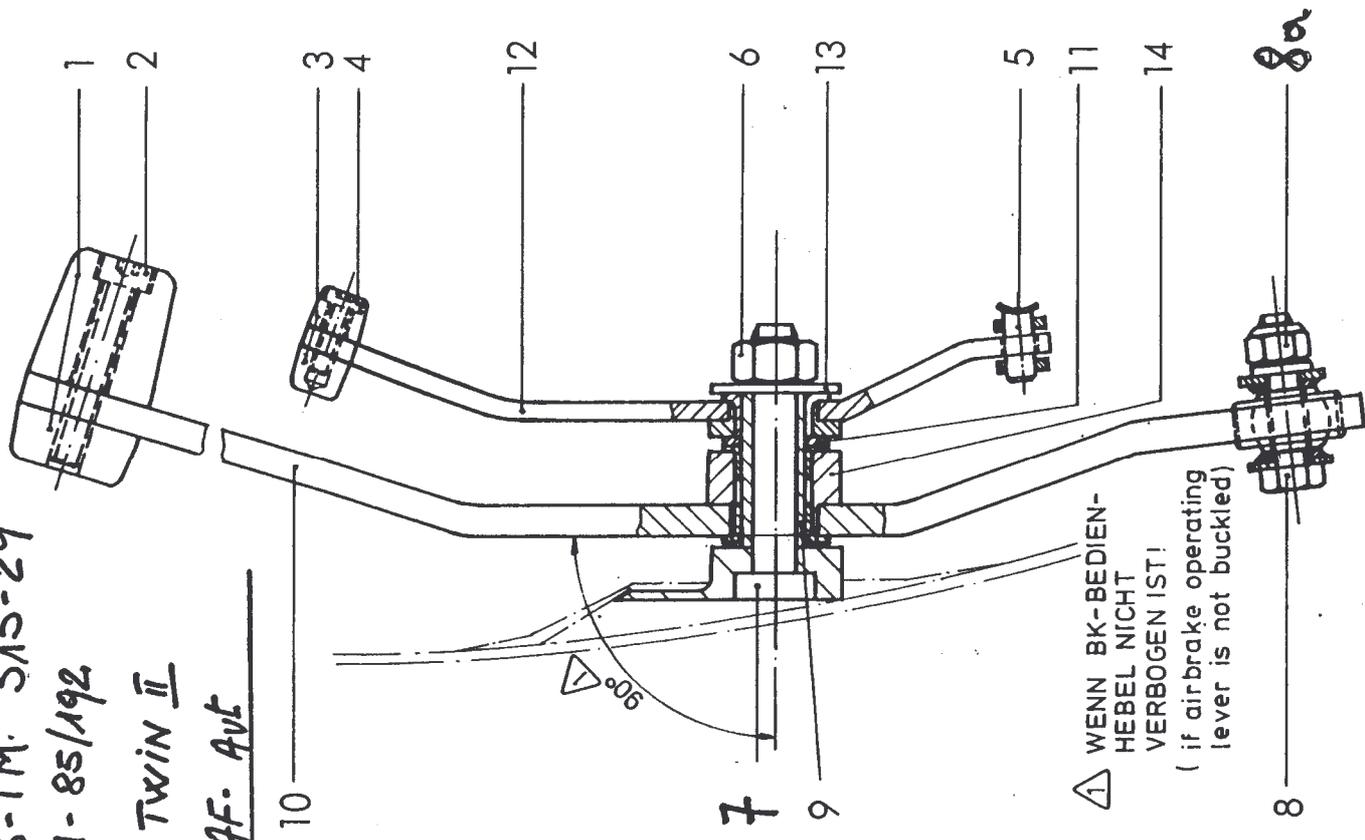
(Datum)

Kiene
 (Unterschrift)

*) Nichtzubefindendes streichen:
 Dritter Abschnitt Herstellung
 Vierter Abschnitt Instandhaltung

HERSTELLER: ASTAIR, HERR RENÉ HAUSS, 20, RUE DE TULIPES, F-67500 HAGUENAU

BS-1M. 315-29
 CN-85/192
 GROB-TWIN II
 cde AF. Avt



⚠ WENN BK-BEDIEN-
 HEBEL NICHT
 VERBOGEN IST!
 (if airbrake operating
 lever is not buckled)

Abb.: 1
 picture 1

ASTAIR INDUSTRIES S.A.R.L.
 AÉRODROME - Tél. : 88.83.21.48
 67500 HAGUENAU